

CONSEIL D'ADMINISTRATION INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

DÉLIBÉRATION n° 2022/03/12-4

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 12/03/2022,
sous la présidence de de Madame Aurélie Robineau-Israël,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements;

Vu la délibération n°2020/10/10-2 du conseil d'administration du 10 octobre 2020 modifiée relative à l'approbation des contrats, conventions et marchés et à la délégation de pouvoir du conseil d'administration au directeur;

Vu le règlement intérieur de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

Considérant que dans sa délibération susvisée, le conseil d'administration de l'Institut a déterminé les catégories de contrats, conventions et marchés qui sont soumis à son approbation ; que cette approbation préalable, concernant les marchés publics, est donnée au moment du choix de l'attributaire au vu du rapport d'analyse des offres et le cas échéant, de la proposition de la commission consultative des marchés ;

Considérant, au regard des délais, que le marché relatif à la maintenance et aux travaux d'extension du réseau informatique, d'un montant supérieur au seuil des procédures formalisées (140 K€), doit être signé sans attendre la prochaine séance du conseil d'administration prévue en juillet 2022 ;

DÉCIDE :

OBJET : Autorisation préalable de signer le marché relatif à la maintenance et aux travaux d'extension du réseau informatique

Par dérogation à la délibération susmentionnée et notamment aux catégories de marchés devant être soumis à son autorisation préalable, le conseil d'administration autorise, dès la présente délibération devenue exécutoire, le directeur de l'Institut à signer le marché relatif à la maintenance et aux travaux d'extension du réseau informatique dont les caractéristiques et montants figurent dans la note annexée à la présente délibération.

Le directeur rendra compte au prochain conseil d'administration de l'usage qu'il a fait de cette autorisation et notamment des propositions formulées par la commission consultative des marchés, du choix de l'attributaire et du montant de son offre.

Membres en exercice : 30
Quorum : 15
Présents et représentés : 30
Majorité des présents et représentés : 16

Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 30 voix POUR, 0 voix CONTRE et 0 abstention.

Fait à Aix-en-Provence, le 12/03/2022

Date affichage et publication : 15/03/2022

Aurélie Robineau-Israël
Présidente du conseil d'administration
de l'IEP d'Aix-en-Provence



PRÉSENTATION DU MARCHÉ PUBLIC SOUMIS À L'AUTORISATION DE SIGNATURE PRELABLE

MARCHE PUBLIC DE MAINTENANCE ET TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU INFORMATIQUE

Objet et principales caractéristiques

L'objet du marché concerne les prestations suivantes :

- fournitures et prestations pour le réseau informatique dans le cadre d'un contrat de maintenance annuel reconductible,
- Les fournitures et prestations pour les extensions et modifications futures, basées sur bordereaux de prix

Ce marché est un renouvellement du marché existant depuis 2019 et arrivé à son terme du fait de l'atteinte du montant maximum de commandes initialement prévu au marché.

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire : les bons de commandes sont émis au fur et à mesure des besoins de l'IEP dans la limite du montant maximum indiqué dans le marché.

Les prestations sont à prix unitaires, la maintenance est à prix forfaitaire.

Le marché fait l'objet d'un seul lot.

Bureau d'études

Une mission d'assistance a été confiée au bureau d'études ci-dessous désigné. Sa mission, outre le conseil, consiste notamment à rédiger les pièces techniques du marché, analyser les offres et rédiger le rapport, participer, en qualité d'invité, à la commission des marchés afin de présenter son analyse.

Coordonnées du bureau d'études



Montant

Le montant maximum du marché est estimé à 500 K€, périodes de renouvellement incluses. Cette estimation est basée sur les dépenses réalisées durant le précédent marché, les projets (work café, sécurisation du site de l'EPS, etc...) des 4 prochaines années ainsi que sur les besoins d'extension et renouvellement du matériel de l'Institut.

Durée

La durée du marché est de 12 mois renouvelable tacite 3 fois par période de un an.

Éléments principaux liés à la phase passation

Compte tenu du montant global prévisionnel du marché qui est supérieur au seuil européen (140 K€) il s'agit d'un marché passé sous la forme d'un appel d'offres ouvert avec une publication au BOAMP et au JOUE.

Pour rappel, le profil acheteur de l'IEP est sur la plateforme PLACE (Plateforme des achats de l'Etat).

Le lancement de la consultation est prévu au début du mois de mars et la remise des offres à la mi-mai. Après analyse des offres, effectuée par le bureau d'études susmentionné, la commission des marchés se réunira durant le mois de juin.

La notification, qui vaudra début d'exécution du marché, est prévue fin juillet ou fin août (compte tenu de la fermeture estivale de l'IEP).

Un retour sur la procédure (offres reçues, analyse, commission) et sur le choix de l'attributaire sera effectué auprès du Conseil d'administration lors de sa prochaine séance (juillet 2022), le cas échéant la suivante (octobre 2022).